



MAUBEC

Département de Vaucluse - Arrondissement d'Apt - Canton de Cheval-Blanc
Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire

Madame, Monsieur,

Je vous prie d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

JEUDI 12 FEVRIER 2026
19H00
Hôtel de Ville
Salle du conseil

Maubec, le 06/02/2026

Le Maire,

Frédéric MASSIP

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du mardi 10 décembre 2025 – 19H00*
 - *Approbation de l'ordre du jour*
 - *Désignation du secrétaire de séance*
 - *Information au conseil municipal des décisions du Maire*
1. Tarifs 2026 des régies municipales
 2. Subvention classes de découvertes école primaire Arthur Rimbaud
 3. Indemnités des élus 2025
 4. Indemnités de fonctions du Maire et des adjoints
 5. Convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école de Cabrières d'Avignon à Coustellet
 6. Demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité des Investissements Locaux 2026 – cour d'école
 7. Avenant à la convention d'organisation 2025/2026 de l'ALSH Cabrières d'Avignon pour les mercredis
 8. Convention avec la communauté d'agglomération LMV fixant les modalités de prise en charge des frais des bâtiments communautaires
 9. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
 10. Attribution d'une aide financière aux habitants de Maubec pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)
 11. Motion contre l'implantation d'un nouveau point de vente de la française des jeux au sein du secteur commercial de la commune de Maubec
 12. Questions diverses
 13. Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions



MAUBEC

Département de Vaucluse - Arrondissement d'Apt - Canton de Cheval-Blanc
Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

POUVOIR

Je soussigné (e)

donne pouvoir à

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de MAUBEC

convoqué pour le **JEUDI 12 FEVRIER 2026 à 19H00**

- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque

(Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer)

Fait à

le